



## Atelier régional sur le développement et le financement des infrastructures

Allocution de Jean Claude de l'Estrac,

Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien

Ebène, le 25 août 2015

---

Monsieur le chargé d'affaires de la Délégation de l'Union européenne,

Monsieur le représentant de l'Agence française de développement,

Mesdames, Messieurs, les représentants des pays membres de la Commission de l'océan Indien,

Mesdames, Messieurs,

La Commission de l'océan Indien a souhaité vous réunir ici, pendant deux jours, pour discuter d'un enjeu crucial pour la croissance régionale : celui du développement des infrastructures et de leur financement dans le cadre du 11<sup>e</sup> Fonds européen de développement (FED).

Comme vous le savez, l'Union européenne, premier partenaire technique et financier de notre région de l'Afrique orientale, australe et de l'océan Indien, a alloué plus de 600 millions d'euros du 11<sup>e</sup> FED à l'enveloppe infrastructure.

C'est un montant considérable qui servira de levier pour la construction, la modernisation, l'élargissement ou encore la



réhabilitation d'infrastructures essentielles pour le développement. C'est une opportunité qui nous est offerte autant qu'un défi qui nous est posé.

Un défi parce que notre géographie, insulaire et océanique, peut constituer un facteur pénalisant pour l'élaboration de projets d'infrastructures à dimension régionale. Pour nos voisins de l'Afrique continentale la plus-value régionale des projets transfrontaliers apparaît plus évidente.

D'ores et déjà, une liste de projets d'infrastructures prioritaires a été arrêtée pour chacun de nos pays membres. Permettez-moi de les lister pour mémoire :

- le développement des ports de Moroni et de Mutsamudu indispensable à la redynamisation du commerce régional aux Comores ;
- la réhabilitation de deux routes de désenclavement des régions agricoles vers les ports de Diego Suarez au nord et de Fort-Dauphin au sud de Madagascar ;
- l'extension des postes d'amarrage et le renforcement du terminal à containers de Port-Louis ainsi que le développement de la zone aéroportuaire ;
- et enfin, l'extension du port des Seychelles pour accroître la capacité d'échanges du pays.



A ces projets nationaux, s'ajoute la mise en place d'un nouveau câble à fibre optique à large bande passante. Cette infrastructure numérique est porteuse de croissance pour nos économies et génératrice d'emplois. De nombreuses études le prouvent : selon la Banque mondiale, chaque augmentation de 10% dans la connexion au très haut débit se traduit par un gain de 1,3 point de croissance économique ; le cabinet Mc Kinsey souligne, quant à lui, que pour chaque emploi détruit par l'Internet, 2,6 autres emplois sont créés dans les TIC mais aussi dans d'autres secteurs. Conformément à son mandat et à nos priorités en matière de connectivité, la COI entend également proposer des projets d'amélioration de la desserte régionale sur les plans maritimes et aériens.

Cette réunion sera aussi l'occasion de mieux cerner les modalités d'octroi des financements sous le 11<sup>e</sup> FED. Il s'agira de prendre l'exacte mesure de nos capacités à mobiliser des fonds, sous la forme de prêts ou de subventions, des partenaires publics et privés en compléments des financements européens. C'est une question cruciale puisqu'elle nous oblige à nous assurer de la pertinence de nos projets, de leur portée régionale, de leur plus-value pour l'économie et de leur viabilité.

Mesdames, Messieurs,



Il nous faut voir plus grand et plus loin, collectivement. Nous avons la responsabilité, au niveau de la COI comme de chacun des pays membres, d'assurer la juste prise en compte de nos besoins infrastructurels dans le long terme au sein de la Tripartite et du Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) de l'Union africaine.

C'est pourquoi la COI soumet à votre examen la proposition de créer des comités nationaux interdisciplinaires chargés de veiller à la préparation et au suivi des projets d'infrastructures identifiés pour financements sous le 11<sup>e</sup> FED. Ces comités permettront de mieux cerner les besoins et les opportunités de financements complémentaires aux fonds européens.

Ce faisant, il nous semble nécessaire de réfléchir à la possibilité d'élaborer un Plan directeur dédié aux infrastructures de l'Indianocéanie. Un tel document, qui témoigne d'une vision partagée sur les moyen et long termes, serait de nature à susciter l'intérêt d'éventuels partenaires publics et privés pour le co-financement de nos infrastructures.

De mon point de vue, ce Plan directeur doit confirmer et consolider notre arrimage à l'Afrique orientale et australe en croissance d'autant que la construction de ce vaste marché de 600 millions de consommateurs du Cap au Caire avance à grands pas.



Vous l'aurez compris, la COI vous invite dès maintenant à voir au-delà des projets d'infrastructures identifiés dans la liste prioritaire pour subvention sous le 11<sup>e</sup> FED. Il nous faut identifier ensemble, au travers des comités nationaux et en concertation avec la COI, des projets additionnels d'infrastructures répondant à nos ambitions de long terme. Tout l'enjeu du 11<sup>e</sup> FED est là : améliorer notre capacité à identifier de nouveaux projets régionaux et à bénéficier des opportunités de financements innovants qu'offre cet appui européen.

Vous me permettez de terminer en remerciant l'Union européenne qui, en doublant son aide au développement sous le 11<sup>e</sup> FED malgré un contexte intérieur tendu, a confirmé son engagement à soutenir notre grande région de l'Afrique orientale et australe et de l'Indianocéanie. En retour, nous nous engageons à utiliser ces financements de manière judicieuse, efficace et transparente.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite de fructueux débats.